

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 juin 2009
(convocation du 15 juin 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Juin Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11h30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DELATTRE Nathalie
M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Yohan
M. DAVID Jean-Louis à Mme DESSERTINE à partir de 10h15
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUPOUY Alain
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h45
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12h00
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
M. LOTHaire Pierre à M. PALAU Jean-Charles
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max à partir de 11h00
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU J-C à partir de 11h
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte
M. ROBERT Fabien à M. RAYNAL Franck à partir de 11h10
Mme. TOUTON Elisabeth à M. SOLARI Joël

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - Parc de Bacalan - 2ème tranche - Opération de requalification -
Modification du projet - Acceptation - Autorisation -**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2000/1118 du 24 novembre 2000, le Conseil de Communauté, dans le cadre du Contrat de Ville, avait décidé de financer des opérations de requalification des espaces publics dans le quartier de Bacalan.

Ces travaux portaient sur le réaménagement d'un ensemble urbain sur le site de l'ancienne Cité Lumineuse, aujourd'hui démolie, comprenant une nouvelle résidence construite par l'OPAC Aquitanis, dénommée Parc de Bacalan.

Les travaux à la charge de la Communauté urbaine portaient sur la desserte du Parc Bacalan, se décomposant en deux opérations.

Nature des travaux	Coût en €
- reprise du boulevard Brandenburg	421 673,98 (2 766 000 Frs)
- prolongation de la rue Arago	133 392,89 (875 000 Frs)
Total	555 066,87 (3 641 000 Frs)

Une première tranche de la résidence Parc de Bacalan a été construite, comprenant 45 logements locatifs conventionnés.

Cependant, aucun des travaux d'aménagement à la charge de la CUB n'avaient été réalisés, dans l'attente de la seconde tranche qui nécessitait une révision du POS/PLU (déclassement d'un EBC obsolète).

Aquitannis est maintenant en mesure de lancer la seconde tranche de la résidence qui comportera 60 logements conventionnés supplémentaires.

La Ville de BORDEAUX a souhaité que le projet initial d'aménagement des espaces publics soit revu, pour tenir compte des évolutions de l'opération et de l'arrivée du tramway rue Joseph Brunet (création d'une plateforme d'échange et d'un parc relais à l'angle de la rue Brandenburg).

Après concertation avec ces deux partenaires et avec les propriétés riveraines, la CUB a donc établi un projet différent, où l'effort porte surtout sur la prolongation de la rue Arago pour desservir la 2^{ème} tranche du projet AQUITANIS.

Le budget opérationnel de l'opération est maintenant le suivant :

Nature des travaux	Estimation (en € TTC)
- <u>rue Brandenburg</u> • prolongation du profil de voie jusqu'au droit de Parc de Bacalan 1 • création d'une allée piétonne deux roues au-delà, vers le Parc des Berges	230 000
- <u>Prolongation de la rue Arago</u> Desserte voirie de Parc de Bacalan 2 du LIDL et de la résidence St-Patrick	300 000
Total	530 000

Il est à noter que la partie ouest de la rue Brandenburg a été aménagée, au titre de la desserte du parc relais du tramway.

Il vous est donc proposé d'accepter cette modification du projet initial, nécessaire à la desserte du projet Parc de Bacalan 2.

Cette dépense sera imputée sur le chapitre 23 – article 2315 – fonction 8220 – CRB D630 – imputation 0630000042.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** la modification du projet de requalification des espaces publics du projet Parc de Bacalan, estimée à 530 000 euros,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à lancer les travaux sur cette nouvelle base et à réaliser toutes les acquisitions et échanges de terrain nécessaires à cette opération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 juin 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN TOUZEAU

REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 28 JUILLET 2009

